

Marie Moret à Athanase Crétien, 5 janvier 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bernardot, François \(1846-1903\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Crétien, Athanase \(1824-1895\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-51

Collation1 p. (500r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Athanase Crétien, 5 janvier 1892, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3433>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [5 janvier 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Crétien, Athanase \(1824-1895\)](#)

Lieu de destination 284, Main Street, Dallas (Texas, États-Unis)

Description

Résumé Réception de la lettre de Crétien en date du 27 décembre 1891 contenant un mandat de 16 F pour le réabonnement de Crétien au journal *Le Devoir* et pour sa cotisation de 5 F à la Société de paix et d'arbitrage international du Familistère ; cotisation transmise au président de la société François Bernardot.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Société de paix et d'arbitrage international du Familistère](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bernardot, François (1846-1903)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Coopération
- Familistère
- Fourierisme
- Ingénieur
- Pacifisme

Biographie Ingénieur des Arts et Métiers, coopérateur et fourieriste français né en 1846 à Nantes (Loire-Atlantique) et décédé en 1903 à Nantes. Il est le filleul du médecin fourieriste Ange Guépin (1805-1873). Diplômé de l'École des Arts et Métiers d'Angers en 1865, il travaille de 1867 à 1874 à la construction du canal du Suez. Il se marie à Nantes le 21 août 1876 avec [Angéline Morisseau](#), fille mineure d'un mécanicien à Nantes, née en 1858. Toujours en 1876, il entre au service de la manufacture Bourgeois et Cie à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui produit du sang desséché, du superphosphate d'os et des engrâis. Il est recruté en décembre 1882 par Jean-Baptiste André Godin pour la surveillance des brevets et des approvisionnements de l'usine du Familistère. Il devient membre associé et

conseiller de gérance de l'Association coopérative du capital et du travail jusqu'en 1897, et président de la Société de paix du Familistère. François et [Angéline Bernardot](#) ont quatre enfants : Georges, Madeleine et deux fils nés au Familistère, Paul (1883-1896) et René (1885-1901). François Bernardot quitte le Familistère en 1897 pour s'occuper d'une entreprise de tonnellerie mécanique à Nantes. En décembre 1882, Bernardot déclare à Godin : « En religion, je n'en reconnaiss pas d'autre que celle de l'étude de la science [...] »

NomCrétien, Athanase (1824-1895)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriéisme
- Ouvrier/Ouvrière

BiographieOuvrier corroyeur et fourieriste français né en 1824 à Monnes (Aisne) et décédé en 1896 à Dallas (Texas, États-Unis). Il participe à l'expérience fourieriste de Réunion à Dallas (Texas), où il arrive en 1856. Il est abonné à Dallas au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère
6 janvier 1842

Cher Monsieur Crémieux

J'ai le plaisir de vous accuser réception de votre si bonne lettre du 1^{er} Xbre et du mandat de 16 francs qui y était joint pour :

1^o Votre rebonnement d'un an au "Démocrate". Le versement a été fait au bureau du journal.

2^o Votre cotisation à la Société de paix et d'arbitrage international.

J'ai fait remettre hier cette cotisation de cinq francs

à M. Bernardot en lui disant que vous proposiez de lui écrire.

Il a été heureux de cette perspective et nous envoyez ses meilleures complimets.

Merci encore pour vos bonnes paroles, croire que moi aussi je fais les meilleures vœux pour notre bonheur.

Ainsi, bien cher Monsieur et ami, l'exposition de mes meilleurs sentiments

à vous et à Marie Gordon, et affirmera sincèrement que M. Bernardot a reçu notre très